

Ville de Billy-Berclau Fiche d'inscription
MARCHE SEMI NOCTURNE le SAMEDI 23 MAI 2026 de 17H à 21H30

Rue du Général de Gaulle (Du Rond Point de la République à la mairie)

Vente de 17h à 21h30 et Installation des commerçants dès 14h30

Identité du commerçant

NOM / PRENOM.....

NOM COMMERCIAL:

.....

Adresse : n°..... rue

.....

Ville: Code Postal :

Téléphone: E -mail

Nombre de mètres réservés: **Mètres**
(Emplacement gratuit)

Avez vous besoin d'électricité pour une autre utilisation autre que l'éclairage? et si oui combien de Watts ? :.....

A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER

- 1 photocopie recto verso d'un document prouvant l'identité (Pièce d'identité, passeport, permis de conduire)
- 1 photocopie d'un extrait kbis de moins de 3 ans

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

1°) Les ventes de boissons et de nourritures ne pourront qu'être qu'accordées par l'organisateur

2°) 1 véhicule par vendeur pourra être disposé derrière chaque emplacement
Un contrôle visuel de l'intérieur de chaque véhicule sera effectué à l'entrée par les organisateurs (Vigipirate). Il est interdit d'amener sur le lieu du marché semi nocturne toute matière explosive ou chimique.

3°) Les vendeurs ne pourront quitter le marché avant la fin de celui-ci soit 21h30

4°) Chaque vendeur est tenu de restituer son emplacement propre et de reprendre ses déchets

FICHE A RESTITUER COMPLÉTÉE

- par mail croussel@billy-berclau.fr
- ou à la MAIRIE 181 rue du Gal de Gaulle 62138 BILLY-BERCLAU
avec une copie des documents cités dans le règlement ci-dessus.

Date et signature du vendeur